



Ta Municipalité

Volum^é : 31

NOVEMBRE 2011

Numéro: 10

Saint-Camill^é-d^é-L^évis

Mot du Maire

Le comité de la route 281, dont je faisais parti, a remis son rapport au Ministère des Transports. Ce document illustre les différentes problématiques reliées à la sécurité et à l'entretien de cette route. Cette route a un caractère particulier pour notre municipalité car elle constitue le lien le plus direct pour nous relier aux principaux centres que sont Lévis ou Québec. Le Ministère des Transports a bien accueilli notre rapport et nous a mentionné que plusieurs problématiques signalées dans notre rapport étaient déjà à l'étude dans leur Ministère, certainement que nous verrons des travaux d'amélioration d'importance au cours des prochaines années.

Le dossier de la protection incendie a retenu beaucoup d'attention au cours des dernières semaines au niveau de toute la MRC. Les principaux éléments abordés ont été l'entraide automatique et la prévention des incendies. Des décisions importantes devront être prises à court terme dans ce dossier.

Un dernier point, que j'aborde également dans le « rapport du Maire » dont une copie intégrale est dans le présent bulletin municipal, c'est le dossier de la maison sociale et culturelle dans laquelle nous prévoyons relocaliser la bibliothèque; C'est un dossier de longue haleine dont la fin est beaucoup plus prévisible en 2013 qu'en 2012. Je vous reviendrai sur ce sujet lorsqu'il y aura des développements significatifs.

Le maire, Adélarde Couture

PENSÉE DU JOUR:

Ce n'est pas tant l'intervention de nos amis qui nous aide mais le fait de savoir que nous pourrions toujours compter sur eux.

AFFAIRES MUNICIPALES: COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 7 NOVEMBRE 2011

- ◆ -Nous avons adopté le règlement numéro 403-2011, concernant le code d'éthique et de déontologie des élus.
- ◆ Une résolution a été adoptée octroyant le contrat à Duval Électrique pour le remplacement de luminaires au terrain de balle-molle, un poteau s'était cassé durant l'hiver 2010, ce qui avait provoqué le bris des luminaires. Le coût de remplacement de 4 luminaires de 400 Watts Métal Halide est de 2975\$ (taxes en sus).
- ◆ Nous avons adopté une résolution autorisant le maire, M. Adélarde Couture, et la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à signer pour et au nom de la Municipalité, le contrat de servitude pour l'installation d'une borne sèche dans le rang 2.
- ◆ Nous avons adopté une résolution pour négocier de gré à gré, le prêt à long terme, relativement aux travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout de la rue Principale, (route 204) avec notre Caisse Populaire Desjardins, et nous avons également autorisé le maire, M. Adélarde Couture, et la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à signer pour et au nom de la Municipalité, le prêt à long terme.
- ◆ Une résolution a été adoptée pour approuver les dépenses pour l'amélioration du réseau routier municipal pour 2011, le montant des dépenses se chiffre à 71,734.00\$ pour lesquelles nous recevrons une subvention de notre députée de Bellechasse, Mme Dominique Vien pour un montant 26,488\$.
- ◆ Nous avons adopté une résolution octroyant de gré à gré, le contrat d'achat de l'asphalte pour le rapiéçage des rues de la municipalité, à la compagnie Pavage Beauce Amiante, c'est un contrat de 13,000\$ (taxes en sus).
- ◆ Nous avons adopté une résolution autorisant la fermeture de certains chemins pour l'hiver 2011-2012, à compter du 21 novembre, les chemins suivants seront fermés à la circulation automobile pendant l'hiver :
 - La route de la grande ligne, à partir du numéro civique 184, rang A et B ;
 - La route 1 et A, à partir du rang 2, et du coin du rang A et B ;
 - La route menant au chemin de la St-Jean, à partir du rang 2 ;
 - La route Vermette, du rang 2 jusqu'au rang 3, et le rang 3 ;
 - Le rang 2 ouest, de la route Edmond Blais jusqu'à la limite de Ste-Justine ;
 - La route Edmond Blais, de la route 204 ouest, jusqu'au numéro civique 206 ;
 - Le rang St-Joseph allant vers Ste-Sabine, à partir du numéro civique 379 ;
 - Le rang 4 allant vers St-Juste, à partir de la route 281 ;

Le Conseil Municipal,

Bibliothèque Municipale : Livres du mois de novembre

Adultes :

Suzanne Aubry	L'encre et le sang Tome 4 Série: Fanette
Suzanne Bernard	Perdre sans se perdre
Maxim Chattan	Léviatemp Tome 1
Jean-Pierre Charland	Eugénie et l'enfant retrouvé Tome 4 Série: Les folles années
C&Y Dumont	Une juste vengeance
Marie-Bernadette Dupuy	Le refuge aux roses
Natasha Kampsuch	3096 jours
Michel Langlois	Le courage d'Élisabeth Tome 4 Série: La force de vivre
Thérèse Lesage Vézina	Les langages de l'écriture
Jennifer McMahon	Tu ne m'attraperas pas
Nora Roberts	Rêves en rose Tome 3 Série: Quatre Saisons de fiancailles
Ann Rule	Une petite fille trop gâtée
India Desjardins	Les pieds sur terre Tome 8 Série: Le journal d'Aurélie Laflamme
Québec Loisirs	Confitures, compotes et chutney

Jeunesse:

Les Mélodilous	Le défi des chevaliers
Witch	Sombres rêves # 17
Peyo	Gargamel et les Schtroumpfs
Je lis avec Mademoiselle Nancy	C'est chic d'être vert



—> Les gagnants du Concours organisé pour l'Halloween sont Mesdames Lucille Blais et Iréna Corriveau. Elles se méritent chacune un certificat cadeau de 20\$ à la Librairie Select de St-Georges.

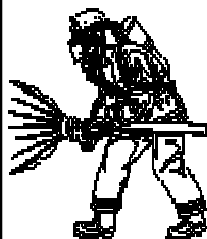
—> Vous êtes cordialement invités à assister à notre réunion annuelle des membres qui se tiendra le mercredi 30 novembre à 19h30 à l'édifice municipal. Si vous désirez obtenir des informations sur le fonctionnement de la bibliothèque, il nous fera plaisir de vous renseigner. Bienvenue à tous.

À PROPOS...

—> Les citoyens sont invités à déclarer les lumières de rue brûlées ou défectueuses en nous appelant à la Mairie, au 595-2233 en prenant soin d'identifier le problème et d'indiquer l'adresse la plus près du lampadaire.

—> Votre dernier versement de taxes était dû le 18 octobre 2011. Vous pouvez payer par chèque au bureau municipal, à la Caisse Populaire ou au guichet automatique. Tous les comptes de taxes passés dus portent intérêt au taux de 10%. Les propriétés en vente pour taxes seront déposées au Conseil Municipal durant l'assemblée de décembre.

—> Veuillez prendre note que **le dépôt de matériaux secs sera ouvert jusqu'au 19 novembre** ensuite, il sera fermé pour toute la période hivernale.



REMERCIEMENTS À NOS POMPIERS

Nous tenons à remercier tous les pompiers qui ont travaillé à la sécurité des enfants lors de la soirée de l'Halloween, ils ont distribué des bonbons aux enfants, et prodigué des consignes de sécurité à tous les joyeux participants.

Encore une fois, Merci à vous tous, pour cette précieuse collaboration !

AVIS DE CONVOCATION **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISC**

La prochaine assemblée générale annuelle des membres de la corporation DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL SAINT-CAMILLE (DISC), se tiendra le **lundi, 21 novembre 2011, à 19 h 30, au Bureau municipal, 217, rue Principale.**

Tous les membres sont cordialement invités à y participer.

Notez que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un avis de candidature, signé par un membre et contresigné par la candidate ou le candidat, en a été donné au plus tard le quatrième jour précédant la date fixée pour l'assemblée générale.

Paul Audet, secrétaire-trésorier

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL SAINT-CAMILLE (DISC)

FÊTE DE NOËL



Veillez prendre note que notre fête de Noël aura lieu le dimanche 11 décembre à compter de 12h30 à la salle paroissiale. Tous les jeunes et moins jeunes sont les bienvenus.

Nous aurons des cadeaux pour tous les enfants présents. Nous aurons aussi de très beaux prix à faire tirer tels que : un ordinateur portable, une chaise de patio avec jetée et comme troisième prix, un traîneau rempli de cadeaux pour tous les âges.

Des bénévoles iront vous visiter afin de vous offrir des billets au coût de 2\$ l'unité ou de 3 pour 5\$.

Nous aurons également des pâtés à la viande, des beignes, tartes, galettes, etc.. à vendre lors de cette journée. Ceux et celles qui désirent passer des commandes pour les pâtés à la viande frais pourront le faire avant le 30 novembre au coût de 5\$ chacun. Vous n'aurez qu'à contacter Mireille Huot au 595-2986 où Chantale Beaudoin au 595-2108. Le Père Noël vous attend en grande nombre !

Si vous avez des décorations de Noël ou de vieilles cartes qui ne servent plus et que vous voulez vous en départir, vous n'aurez qu'à me contacter et je passerai les cueillir chez vous. Merci ! Chantale Beaudoin, 595-2108.

HORAIRE MODIFIÉ POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES 2011-2012

Bacs verts: Collecte du lundi 26 décembre déplacée au mardi 27 décembre.

Collecte suivante: lundi 9 janvier

Bacs bleus: Collecte du lundi 2 janvier déplacée au mardi 3 janvier.

Collecte suivante: lundi 16 janvier.

RAPPORT FINANCIER DU MAIRE 2011

Conformément au code municipal, le maire de chaque municipalité doit, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget, produire un rapport faisant état de la situation financière selon le rapport du vérificateur pour l'année précédente, des prévisions des revenus et dépenses à la fin de l'année courante et des orientations générales pour la prochaine année.

Résultats de l'année 2010

Le rapport des vérificateurs pour l'année financière 2010

Selon le rapport financier de 2010 , les revenus de la municipalité se chiffraient à	1,113,205\$
Les dépenses de fonctionnement pour la même année étaient.....	(1,033,743\$)
Moins : revenus d'investissement.....	(94,207\$)
Remboursement de la dette à long terme.....	(81,606\$)
Conciliation à des fins fiscales (amortissement, produit de cession, gain sur cession)	129,972\$
Les dépenses en immobilisation (activités d'investissement).....	(24,165\$)
Ce qui laisse un surplus d'opération de.....	<u>9,456\$</u>
La dette à long terme se chiffrait à.....	718,199\$
Auquel il faut déduire le montant à recouvrer (subvention Gouvernement du Québec) ...	(68,714\$)

Provient des éléments suivants :

Dettes à long terme :

Prêt 3, Camion incendie, échéance 2011 :	19,999,00\$
Prêt 2, assainissement, rue Fournier, échéance 2014 :	151,800.00\$
Prêt 4, Camion à neige, échéance 2019:	140,600.00\$
Prêt 6, assainissement des eaux, échéance 2020 :	203,700.00\$
Prêt 1, assainissement des eaux, échéance 2021 :	202,100,00\$

Total des prêts : 718,199.00\$

Le Surplus accumulé au 31 décembre 2010 se chiffrait à 88,896\$

Sur ce montant, il y a une réserve de 70,000\$ pour l'entretien des équipements d'assainissement des eaux usées, un montant de 1654\$ pour carrières et sablières, et un surplus accumulé non-affecté de 17,742\$.

Suite page 7 ...

PRÉVISIONS DES REVENUS ET DES DÉPENSES À LA FIN DE L'ANNÉE 2011

Prévisions des revenus pour 2011 :

-Revenus en date du 1er novembre 2011 :	1,070,869,47\$
-Revenus prévus au budget :	1,101,819.00\$
-Revenus prévus au 31 décembre 2011 :	1,157,510.47\$

Prévisions des dépenses pour 2011 :

-Dépenses en date du 1er novembre 2011 :	828,916.17\$
-Dépenses prévues au budget :	1,101,819.00\$
-Dépenses prévues au 31 décembre 2011 :	1,115,216.17\$

Surplus d'opération : 42,294.30\$

Le surplus d'opération pour l'année 2011 devrait se situer à environ de 42,294.30\$.

Les principales réalisations pour 2011 :

Afin de faire une bonne rétrospective de l'année 2011, j'ai divisé les différentes actions et événements par secteur d'activités : Les loisirs et activités physiques et sportives, la culture et le patrimoine, la voirie locale, l'hygiène du milieu, la protection incendie, les activités économiques et l'administration.

Les loisirs et activités physiques et sportives

La municipalité a procédé à l'embauche de monitrices pour le terrain de jeux, et mis une patinoire à la disposition de la population pour les activités hivernales. Nous avons procédé à la construction de nouvelles bandes de la patinoire, et à l'installation d'une grande porte de garage à l'ancienne usine de couture pour permettre au tracteur et à la zomboni d'être au chaud cet hiver. De plus, nous avons effectué la réparation du terrain de balle-molle. Comme par les années passées, nous avons collaboré avec l'équipe du Festi-Quad, tant monétairement que physiquement à la réalisation des activités de ce festival populaire, qui a été notre principale préoccupation.

Culture et patrimoine

Lors de la remise des prix du patrimoine de la MRC des Etchemins, la Municipalité de Saint-Camille s'est démarquée en remportant les honneurs dans deux catégories, Mesdames Marie-Claire Leclerc et Nicole Goupil dans la catégorie « Transmission des savoirs » et Madame Germaine Audet dans la catégorie « Préservation du patrimoine bâti ». De plus, Madame Germaine Audet s'est vu décernée un prix au niveau de la région Chaudière-Appalaches.

Nous avons également complété le dossier auprès du Ministère de la culture pour le projet « Place du Village » dossier pour lequel nous sommes en attente d'une réponse.

Voirie municipale

L'amélioration de nos rues et de nos rangs a nécessité beaucoup de travail de la part du conseil municipal, nous avons poursuivi la réfection du rang 2 par l'ajout du gravier bleu. Nous avons également procédé au creusage des fossés dans les différents rangs, à la pose de quelques ponceaux. Pour poursuivre dans le domaine de la voirie municipale, mentionnons l'amélioration du rang 4 par l'ajout de gravier et au creusage de certaines sections du rang.

Nous avons procédé au jumelage de différentes tâches pour lesquelles nous embauchions des employés saisonniers pour en faire un poste à temps plein (que ce soit : entretien de la patinoire, déneigement des chemins et rues, tonte de gazon, entretien du terrain des loisirs, entretien des étangs aérés, signaleur, transport de gravier, etc.). Ce poste a été créé pour améliorer les services à l'ensemble, étant donné que dorénavant toutes ces tâches seront effectuées par une seule et même personne.

Suite page 8...

Hygiène du milieu

Après plusieurs années de travail à préparer les dossiers et les plans et devis dans le projet de réfection de la route 204. Nous avons eu finalement le feu vert pour démarrer la réalisation sur le terrain, réalisation qui a été confiée à la firme Giroux et Lessard de Saint-Georges. La section Est du village est maintenant complétée, et les travaux reprendront en mai 2012 pour se compléter en septembre 2012. Merci à tous les propriétaires des terrains adjacents pour leur collaboration.

Nous avons également réparé les fuites dans les autres secteurs du réseau d'aqueduc, fuites qui seront certainement moins nombreuses lorsque les travaux de la Principale seront terminés.

Activités économiques

Deux éléments importants à souligner : d'abord la révision de notre programme de revitalisation, qui se réalise en partenariat avec le DISC, dont l'objectif est d'aider à l'établissement de nouvelles entreprises sur notre territoire et stimuler la construction de nouvelles résidences. Deuxièmement, mentionnons que la municipalité a aidé par son expertise l'entreprise «Multi-Segments » à acquérir l'édifice connu sous l'appellation «Motel industriel » afin d'installer une nouvelle entreprise sur notre territoire.

Protection incendie

Au niveau de l'incendie, la municipalité a continué son programme d'accréditation de ses pompiers, de même que l'embauche d'un nouveau chef pompier, M. Pierre Morneau.

-Embauche de quelques nouveaux pompiers.

-Adoption du règlement sur la sécurité incendie pour respecter les modalités du schéma de sécurité incendie de la MRC.

-Installation d'une nouvelle borne sèche dans le rang 2, à St-Camille;

Administration

Dans le secteur de l'urbanisme, la municipalité a embauché une urbaniste de la MRC des Etchemins en soutien à M. Daniel Boutin qui devait s'occuper de la surveillance des travaux d'aqueduc et d'égout, de la rue Principale.

-Nous avons refait la concordance des règlements d'urbanisme.

-Notre Municipalité a poursuivi le travail de rédaction de la politique familiale municipale avec le Ministère de la Famille et des Aînés.

-Nous avons travaillé à préparer un projet dans le cadre du programme des forêts de proximité.

Les orientations pour 2012

Le parachèvement des travaux pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout de la rue Principale, secteur Ouest occupera la place la plus importante.

Nous débutons les phases préliminaires en vue de la relocalisation de la bibliothèque et de la création de la maison sociale et culturelle.

Suite au dépôt de la politique du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune sur les forêts de proximité. Nous finaliserons la préparation de notre projet de forêts de proximité.

Nous aurons également à finaliser la rédaction de la politique familiale et des aînés et débiter sa mise en œuvre.

Au-delà des projets particuliers, nous poursuivrons les travaux nécessaires au maintien des actifs.

Suite page 9...

La liste des contrats comportant une dépense de plus de 25,000\$ de même qu'une liste de tous les contrats, comportant une dépense de plus de 2000\$, qui ont été conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comportent une dépense totale dépassant 25,000\$.

Genivar Groupe conseil	249,371.98\$
Giroux & Lessard	1 746,089.81\$
Doryfor Inc.	49,802.27\$

Le maire, Adélarde Couture

COURS **GRATUIT** ALPHABÉTISATION ET PRÉSECONDAIRE

OÙ : École de Saint-Camille

Quand : Après les fêtes

Donnez votre nom le plus tôt possible pour compléter la liste des noms déjà amorcée. Il y a des gens de tous les âges (30... 50... 70... ans et plus).

Enfin, pour tous ceux qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école longtemps.

- Écrire (thèmes de la vie courante, dictées, cahiers..);
- Compter (multiplier, diviser, système métrique);
- Guichet automatique;
- Ordinateur;
- Beaucoup d'autres choses valorisantes.

1 fois par semaine

Professeur : Lily Tanguay 418-383-3927 (répondeur au besoin)

Éducation aux Adultes

Commission Scolaire Beauce-Etchemin



Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

Le Service incendie de Saint-Camille-de-Lellis, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure de dimanche pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Des points importants à retenir :

- ◆ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- ◆ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- ◆ Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- ◆ Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- ◆ S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée.
- ◆ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie et visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca.

LES ORGANISMES

—>Un dîner communautaire est organisé à la salle paroissiale de Saint-Camille, mardi le 15 novembre, cette invitation est pour toute la communauté de Saint-Camille, le prix 6.00\$ pour un repas chaud, réservation, date limite 12 novembre, Louissette au (418) 595-2492.

—>Un voyage à Québec, lundi le 28 novembre, départ de Sainte-Justine à 7h45, et à Saint-Camille départ à 8h pour le retour à 16h30. Réservation, Louissette au (418) 595-2492, coût 15,00\$ Réservez tôt car les places sont limitées.

—>Soirée de danses, samedi le 12 novembre, au gymnase de l'école à 20h, thème la chasse, on vous invite à porter des chemises ou des blouses à carreaux (toutes les couleurs sont acceptées) des prix de participation seront remis aux participants, des prix de présence, et une collation vous attendent. Orchestre : Charles et Diane Bienvenue à tous

—>Social des Fêtes, samedi, le 10 décembre, au gymnase de l'école Saint-Camille débutant par un souper à 17h30, suivi d'une soirée de danses à 20h. Menu du souper : Une soupe, de la dinde, pâté à la viande, dessert, une coupe de vin, et un souvenir est remis à chaque personne S.V.P. réservez à l'avance, car les places sont limitées, coût : 12.00\$ pour souper et soirée (pour la soirée seulement : 5.00\$).

Les petites annonces



—> ****Nouveau à St-Camille**** Lucie Poulin, Massothérapeute: Kinésithérapie, Neuro-énergétique, Massage suédois, cayce-reilly (massage de détente) et massage sur chaise (à votre domicile), relation d'aide, certificat-cadeau. Membre du regroupement des massothérapeutes du Québec (reçu disponible). Téléphonnez-moi pour prendre un rendez-vous au 418 595-3310.

—> À l'approche des Fêtes, vous avez le goût d'offrir de bonnes gâteries à vos proches, vos grands-parents, vos hôtes, vos employés, vos amis. Nous pouvons vous aider en leur préparant un joli panier cadeau rempli de produits d'érable, et ce, à des prix variés. Voici les produits biologiques que nous offrons: sirop, flocons, tire, suçons, beurre, caramel, cornets, sucre mou, granulé et chocolat noir au beurre. Vous pouvez me rejoindre au (418) 595-2941, Lucie Latulippe

LE CLUB QUADS MASSIF DU SUD AUX FRONTIÈRES

La Municipalité de Saint-Camille a rencontré le Club Quads Massif du Sud aux Frontières pour discuter du règlement sur la circulation des (VTT) sur certains chemins municipaux. La Municipalité de Saint-Camille a demandé au Club Quads, de préparer un article pour informer les quadistes quant à leur responsabilité lorsqu'ils circulent sur les chemins municipaux, voici donc l'article qui vous donne tous les détails en rapport à ce sujet :

Le Club Quads Massif du Sud aux Frontières tient à remercier la municipalité de St-Camille pour le renouvellement des règlements de circulation des quads (VTT) sur son territoire, apportant ainsi la preuve de son soutien à notre Club en rejoignant les autres municipalités de la MRC qui nous accompagnent dans le développement de notre réseau de sentiers.

Comme il en a été débattu lors de notre rencontre, il est important de savoir que les quads ne peuvent pas légalement circuler sur les voies publiques, en application de la Loi sur les VHR (Véhicules Hors Route). Cette interdiction expose tout utilisateur aux risques de contravention, ainsi qu'à d'éventuels graves problèmes liés aux assurances en cas d'accident.

Cependant, lorsqu'un règlement de circulation est voté au bénéfice d'un club, les voies publiques concernées deviennent des « sentiers sur voies publiques » et tous les utilisateurs possédant un droit de sentiers (vignette), peuvent, en respectant les obligations ci-dessous, y circuler librement et légalement. **Attention : cette autorisation n'est valable que pour les titulaires d'un droit de sentiers circulant sur les voies expressément désignées dans les règlements rédigés par les municipalités, tout autre lieu étant interdit.**

Afin de faire respecter l'application de la Loi et veiller au respect des résidents, les A.S.S. (Agents de Surveillance de Sentiers) du club, ainsi que la Sûreté du Québec, ont pleine autorité pour effectuer tout contrôle qu'ils jugent nécessaire. Sur ce point, nous tenons à préciser que les A.S.S. ont, dans les sentiers, les mêmes pouvoirs que la Sûreté du Québec ; par ailleurs, si un danger ou un risque majeur le motive, les A.S.S. peuvent intervenir en tout lieu.

En conclusion, nous souhaitons sensibiliser tous les utilisateurs de quads au fait que cette activité est, par les échanges inter-régionaux qu'elle génère, un atout économique important pour les commerces de notre MRC et qu'il nous appartient de tout mettre en œuvre, en collaboration avec les municipalités, la S.Q. et la Fédération Québécoise des Clubs de Quads, afin de préserver nos droits de circulation dans le plus stricte respect de la Loi et des résidents.

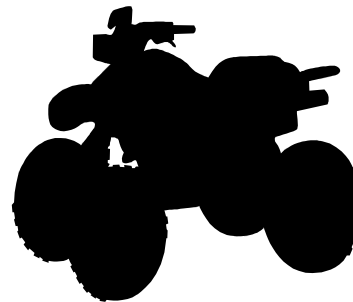
Voici les obligations du quadiste comme le prescrit la Loi.

Documents à toujours emporter avec soi pour circuler avec un quad ou un côté à côté :

- Permis de conduire valide (pas de permis d'apprenti conducteur)
- Certificat d'aptitude de 16 ans à moins de 18 ans
- Enregistrement du véhicule (plaque)
- Preuve d'assurance (minimum 500 000 \$)
- Copie membre correspondant à la vignette (verte)
- Certificat d'aptitude de conduite d'un quad avec un passager (si quad 1 place avec siège rapporté) suite page 13..

Équipements requis - quad et côté et côté :

- Au moins un phare blanc à l'avant (toujours allumé)
- Au moins un feu de position rouge à l'arrière
- Au moins un feu de freinage rouge à l'arrière *
- Un rétroviseur (miroir) côté gauche *
- Un système d'échappement (non modifié)
- Un système de freinage
- un cinémomètre (compteur de vitesse) *



Équipements requis - remorque et traîneau :

- Au moins un feu de position rouge à l'arrière *
- Deux déflecteurs rouges situés à l'arrière proches des extrémités de sa largeur
- Deux déflecteurs latéraux rouges, droit et gauche, situés au centre
- Une barre d'attache rigide

Les points munis d'une étoile ne s'appliquent qu'aux véhicules construits après le 01/01/1998.

Équipements requis – conducteur et passager :

- Des chaussures
- Un casque homologué attaché (en tout temps, y compris terrains privés)
- Des lunettes de sécurité si le casque n'est pas muni d'une visière *
- Une barre d'attache rigide

Le point muni d'une étoile ne s'applique pas au passager d'un traîneau.

En terminant, la Municipalité de Saint-Camille appuie le Club Quads Massif du Sud aux Frontières dans sa démarche pour améliorer le déploiement des sentiers de quads dans notre région, et nous demandons à tous les quadistes leur collaboration pour nous aider à développer ce créneau qui contribue à un apport économique important pour notre municipalité. Vous trouverez plus haut la liste des obligations que les quadistes doivent respecter pour que nous puissions tous vivre ensemble en harmonie.

Votre Conseil Municipal,

Le Club Quads Massif du Sud aux Frontières,



POSTE DE CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT RURAL

Secteur social, communautaire, économique, culturel et patrimonial

Le Centre Local de développement des Etchemins participe activement au développement de sa communauté. Vous joindre à son équipe de professionnels c'est ajouter vos compétences, votre dynamisme et votre sens de l'action à une multitude de projets qui bougent sur le territoire.

Le mandat

- Initier des actions pour favoriser la concertation des acteurs du milieu.
 - Stimuler l'émergence de nouvelles opportunités de développement régional dans les secteurs nommés en soutenant les promoteurs individuels et collectifs dans leur démarche entrepreneuriale et au démarrage du projet.
 - Assurer la mise en œuvre du Pacte rural et accompagner le montage des dossiers.
 - Orienter et offrir une expertise aux bénévoles et organismes porteurs de projets dans la définition des stratégies d'action et l'élaboration de plans d'action ou de plans stratégiques.
 - Structurer le développement culturel du territoire et coordonner l'application du plan d'action culturel pour le territoire des Etchemins
 - Organiser des activités de formation et de réseautage des acteurs locaux
- Offrir un soutien professionnel pour l'animation, la mobilisation et l'aide technique aux démarches des communautés rurales.

Vos qualifications

Vous détenez un baccalauréat dans un champ de spécialisation pertinent aux mandats qui vous sont confiés;
 Vous avez de la facilité à communiquer vos idées, une grande capacité d'écoute et de solides expériences d'animation;
 Vous êtes un coéquipier respectueux de vos collègues, autonome et responsable;
 Vous avez une excellente connaissance des enjeux du monde rural et ce, plus particulièrement en ce qui a trait aux mandats de la culture;
 Une bonne connaissance de la dynamique de développement du territoire des Etchemins constitue un atout certain.

Le contrat

Poste à temps complet d'une durée d'un an en remplacement d'un congé de maternité débutant en décembre 2011.
 Les conditions de travail seront celles établies dans le cadre de la convention collective du CLD des Etchemins. Vous devez détenir un permis de conduire et une automobile.

LE DÉFI VOUS INTÉRESSE....?

Transmettre votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le **25 novembre 2011**:

Poste de conseiller en développement rural

CLD des Etchemins, 201 rue Claude Bilodeau, bureau 1, Lac-Etchemin, (QC), G0R 1S0,

Télécopieur : (418) 625-3907 Courriel : jinny.bolduc@cldetchemins.qc.ca

INVITATION À UNE DÉGUSTATION DE BIÈRES & SAUCISSES

C'EST AVEC BEAUCOUP D'ENTHOUSIASME QUE L'ÉQUIPE DU CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI LES ETCHEMINS VOUS INVITE À SON ACTIVITÉ DE FINANCEMENT ANNUELLE 2011, QUI PRENDRA LA FORME D'UNE DÉGUSTATION DE BIÈRES ET SAUCISSES.

NOUS VOUS ACCUEILLONS DÈS 17H30. À 18H15, LA DÉGUSTATION DE BIÈRES ET DE SAUCISSES VOUS FERA DÉCOUVRIR DES PRODUITS RÉGIONAUX ET DES SAVEURS SINGULIÈRES. LE TOUT VOUS SERA PROPOSÉ EN 3 SERVICES. DÈS 20H30, LE GROUPE WAKE UP TIME SAURA ÉGAYER LA SOIRÉE AVEC LEUR STYLE ROCK-RÉTRO DES ANNÉES 80 À 2010.



**LE VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011
AU CENTRE CIVIQUE DE STE-JUSTINE (250, RUE PRINCIPALE)
30\$ / PERSONNE**

**SERVICE DE BAR SUR PLACE
RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU 418.625-2533**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS DE PROMULGATION

Est par les présentes donné par la soussignée, Nicole Mathieu, Directrice Générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité que :

Le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Camille a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 7 NOVEMBRE 2011, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 403-2011

CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS.

Le présent code poursuit les buts suivants :

- 1-Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du Conseil municipal et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- 2-Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre ;
- 3-Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement ;
- 4- Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Valeurs de la Municipalité

Les valeurs suivantes servent de guide pour la prise de décision et, de façon générale, la conduite des membres du Conseil municipal en leur qualité d'élus, particulièrement lorsque les situations rencontrées ne sont pas explicitement prévues dans le présent code ou par les différentes politiques de la municipalité.

Le résumé du projet de règlement :

- L'intégrité;
- La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- Le respect envers les autres membres, les employés de la municipalité et les citoyens;
- La loyauté envers la municipalité;
- La recherche d'équité;
- L'honneur rattaché aux fonctions de membres du conseil municipal.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 217, rue Principale, à Saint-Camille-de-Lellis, entre 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Donné à Saint-Camille-de-Lellis, ce 9^e jour de novembre 2011
Nicole Mathieu, Directrice générale & secrétaire trésorière